



Bonvin-Sansonnens Sylvie

Un survivaliste controversé a-t-il été engagé par le canton de Fribourg ?

Cosignataires : -

Date de dépôt : 20.02.17

DSJ

Dépôt

Le 17 février 2017, lors d'un débat télévisé sur la chaîne régionale « Canal 9 » consacré à la campagne électorale en Valais, le conseiller d'Etat sortant Oskar Freysinger, candidat à sa réélection, a été interpellé au sujet de l'engagement controversé du survivaliste Piero San Giorgio. Il s'est défendu en prononçant ces mots : « *Il (Piero San Giorgio) a été engagé par l'armée, il a été engagé par le canton de Fribourg, ça n'a jamais posé de problème.* »

Nous connaissons aujourd'hui les propos inadmissibles que ce consultant a tenus en diverses situations ainsi que les idées nauséabondes qu'il défend, ce qui lui a valu son licenciement immédiat en Valais ainsi que des réactions indignées de la population valaisanne et du monde politique.

Ma question est la suivante :

- > Le canton de Fribourg a-t-il réellement engagé Piero San Giorgio ?
 - > Si cette affirmation est fautive, l'Etat de Fribourg compte-t-il demander des explications voire une rétractation à Monsieur Freysinger ?
 - > Si cette affirmation est vraie, qu'entend-il par « canton de Fribourg » ? Quelle Direction ? Quel service ? Quelle organisation ? Dans quel cadre et dans quel but on aurait eu recours au service de Piero San Giorgio dans notre canton ? Quel type de contrat l'a lié au canton de Fribourg ? Enfin, quelle a été sa rétribution ?

—